



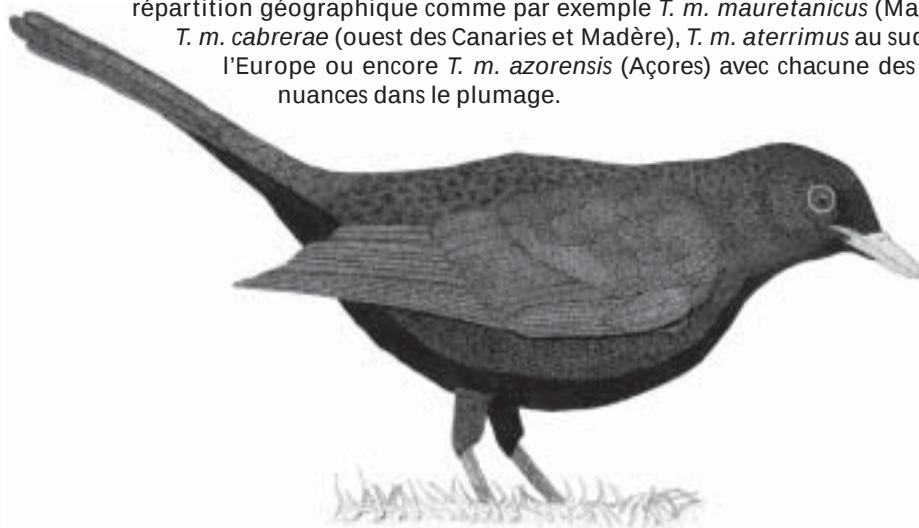
Mieux connaître le Merle noir

Classification

Le Merle noir appartient à la famille des Turdidés qui regroupe aussi les grives, le Rossignol philomèle, les rougequeue, le rougegorge, la gorgebleue, les traquets et les tairiens. Son nom scientifique est *Turdus merula*. Cet oiseau est commun dans tous les jardins et parcs, qu'ils soient urbains ou plus campagnards. Il est particulièrement reconnu au printemps et en été par son puissant chant flûté. Ses cris d'alarme aigus et stridents ne passent pas inaperçus non plus. L'écologie passionnante de ce passereau, si proche de nous, reste cependant à découvrir.

Description

La taille de l'oiseau est de 24 à 25 cm de long et son envergure de 34 à 38 cm (sexes confondus). La queue assez longue mesure de 97 à 116 mm. Le poids moyen de l'oiseau est de 85 grammes en été et 100 à 115 grammes (sexes confondus) en hiver avec les réserves de graisse. Le mâle se distingue de la femelle par son plumage tout noir avec un bec jaune orangé et un cercle oculaire jaune. La femelle est plus terne avec un plumage marron clair et surtout des mouchetures sur la poitrine. Les variations individuelles sont fortes chez la femelle. Son bec est brunâtre et le cercle oculaire est peu visible contrairement au mâle. Les jeunes ont un plumage ressemblant fortement à celui des femelles avec des parties typiquement plus claires sur la poitrine. Les pattes sont brunes chez les deux sexes. Il existe différentes sous-espèces suivant la répartition géographique comme par exemple *T. m. mauretanicus* (Maghreb), *T. m. cabreræ* (ouest des Canaries et Madère), *T. m. aterrimus* au sud-est de l'Europe ou encore *T. m. azorensis* (Açores) avec chacune des petites nuances dans le plumage.



Répartition et migration

Le Merle noir est représenté sous la forme type *Turdus merula merula* de manière quasi continue dans toute l'Europe (à l'est jusqu'à l'Oural). Il est présent en Afrique du Nord, à Madère, aux Canaries, aux Açores, au Proche-Orient et à certaines parties de l'Iran. Il est aussi présent en certains endroits d'Asie. En France, sa répartition est relativement uniforme, il est présent partout, même en ville. Sa population a été estimée à plusieurs dizaines de millions de

couples (Jarry G. *in* Yeatman, 1994). Chez nous, le Merle noir est relativement sédentaire, notamment pour les individus des villes, alors que les oiseaux scandinaves migrent vers l'ouest de la France et les îles Britanniques et que ceux d'Europe de l'Est (Pologne, Allemagne) migrent vers le bassin Méditerranéen. La migration des jeunes de l'année débute en septembre alors que celle des adultes s'effectue en octobre.

Habitat

Le Merle noir est l'une des espèces les plus communes de France. C'est un oiseau de plaine pour l'essentiel où il ne dépasse guère l'altitude de 1500-1600 mètres dans les Alpes et les Pyrénées. Le Merle à plastron *Turdus torquatus*, espèce voisine avec une marque blanche sur la poitrine pour le mâle, le remplace à partir de cette altitude. Le Merle noir occupe volontiers les sous-bois, les

forêts mixtes (pas de conifères), les jardins petits ou grands, même en ville, et niche communément dans les haies touffues. Il apprécie les buissons denses et n'importe quel arbuste où il peut se mettre facilement à couvert. Mais attention, il lui faut aussi des pelouses ou d'autres espaces dégagés pour la recherche de ses proies favorites que sont les lombrics.

Comportement alimentaire

Le Merle noir est omnivore. Il se nourrit aussi bien de vers de terre (ou lombrics) que de fruits. Cependant, le régime alimentaire varie fortement suivant la saison et il est plus carnivore pendant la saison de reproduction (d'avril à juin). Sa technique de chasse au sol est assez caractéristique : il se déplace en sautillant sur les pelouses, il peut ainsi repérer à l'ouïe et à vue un éventuel ver de terre, il s'arrête et pique ensuite son bec vers sa proie. Le Merle noir est donc un gros consommateur de lombrics. Ses proies ne se limitent cependant pas qu'à cela : il consomme également divers insectes, des escargots, des limaces, des araignées et plus rarement des petits vertébrés comme lézards, poissons et souris. L'autre endroit où on a le plus de chance de l'observer est le tas de compost du jardin dont il retourne inlassablement les feuilles. La consommation de fruits est aussi assez variée : des pommes en décomposition,

des cerises, des baies sauvages comme les mûres, le sureau, l'aubépine, l'églantier et aussi l'if. C'est aussi un gros consommateur de baies d'ornement comme les pyracanthas. A l'occasion et lorsque le climat devient froid en hiver, on peut le voir à proximité des mangeoires où il recherche miettes et graines. Il peut même agrémenter son repas d'un peu de graisse picorée sur une fenêtre !



Territoire

Le territoire du Merle noir est de 0,2 à 0,5 ha en milieu forestier en moyenne. Cependant, plus le milieu est urbanisé, plus le territoire est petit. Ainsi, en ville, le Merle noir occupe un territoire de 0,1 à 0,3 ha en moyenne. Les variations territoriales sont donc très grandes. Pour délimiter celui-ci, le mâle chante au début du printemps, de février – mars à juillet, essentiellement à l'aube et au crépuscule. Son chant, au delà de la délimi-

tation du territoire, permet également d'attirer une femelle, comme chez les autres oiseaux. Le chant du Merle noir est puissant et très mélodieux, au même titre que celui du rossignol ou du loriot. Il se compose de quelques motifs que le mâle adapte à ses phrases en improvisant. Il y a des notes qui semblent flûtées et aussi d'autres sons comme des "tac-tac" d'excitation.

Nidification

Les oiseaux atteignent leur maturité sexuelle à l'âge d'un an. Les couples ne sont généralement pas fidèles et se forment seulement pour la saison de reproduction. Le territoire est défendu dès l'hiver par le mâle. Mais la nidification ne commence réellement qu'à partir de fin février avec les premiers chants. La parade nuptiale se déroule le plus souvent au sol : le mâle s'avance près de la femelle en rampant avec la queue en éventail. Ensuite, il se redresse devant elle pour faire le beau. Après l'accouplement, c'est la femelle qui choisit l'emplacement du nid sur plusieurs propositions du mâle. De même, c'est elle qui se réserve la construction du nid qui le plus sou-

vent dure 3 à 4 jours. Celui-ci est généralement situé entre 1 et 3 mètres de hauteur et placé sur une fourche d'arbre ou d'arbuste, par exemple dans une haie épaisse où les branchages sont entremêlés. Les conifères des jardins sont appréciés pour dissimuler le nid. Le nid peut aussi se situer sur un recoin de maison, sur une poutre... Il est constitué de tiges, racines, feuilles, mousses entremêlées auxquelles l'oiseau peut ajouter de la boue en guise de ciment. L'ouvrage fini se présente sous la forme d'une demi-coupe de 9 à 10 cm (diamètre interne). La femelle dépose en moyenne 4 à 5 oeufs de couleur verte piquetés de mouchetures brunes.

Oiseaux orphelins



A l'approche du jour d'envol, les jeunes Merles noirs quittent généralement le nid avec toutes leurs plumes mais souvent sans savoir voler pendant quelques jours (1 ou 2 jours). Cependant, les parents continuent à s'occuper d'eux en dehors du nid pendant encore trois semaines. Les jeunes ne sont que très rarement abandonnés. Il ne faut donc pas intervenir pour ces jeunes qui semblent abandonnés mais ne

le sont pas en réalité. Dans certains cas où le jeune n'a pas encore toutes ses plumes et qu'il ne peut pas bien s'abriter, sa survie peut dépendre de votre intervention, surtout s'il y a des chats dans le voisinage. Seulement dans ce cas, prenez-le, mettez-le dans une caisse en carton avec du papier journal au fond et prenez votre mal en patience pour le nourrir fréquemment. Vous pouvez par exemple lui donner des vers de farine en n'oubliant pas de leur écraser la tête et de les tremper dans l'eau pour une meilleure ingestion. Entrepo- sez la caisse dans un endroit sombre, calme et sec, à l'abri de tout prédateur.

Problème de fourches d'arbres pour les nids ?

Le problème qui se pose au Merle noir pour nicher est de trouver des supports favorables pour construire son nid. Comme vu précédemment, l'idéal est une fourche d'arbuste touffu située entre 1 et 3 mètres du sol. Pour favori-

ser sa nidification, les jeunes arbustes devront être taillés de telle façon qu'ils prennent au final la forme d'un buisson épais avec de nombreuses branches latérales et non en hauteur avec un tronc lisse sans branchage.

Menaces, dangers et survie

Les Merles noirs vivent en moyenne de 3 à 4 ans, mais certains atteignent un âge plus avancé. A l'état sauvage, le plus vieil individu connu avait 20 ans et 3 mois. La mortalité est forte, notamment durant la saison de nidification. En effet, plus de la moitié des décès ont lieu entre les mois de mars et juin. Les plus grandes causes de mortalité sont les maladies et le manque de nourriture. Ensuite il y a la circulation routière, les accidents (collision avec les vitres, prise au piège) et la prédation. En milieu urbain la prédation est due en majorité aux chats domestiques. Bien que l'espèce présente de bonnes populations, certains pays comme l'Angleterre connaissent des baisses d'effectifs : nos voisins d'outre Manche ont estimé une di-

minution d'un tiers des individus de cette espèce en moins de 25 ans, notamment en milieu rural. Le déclin serait dû au manque de nourriture et de sites de nidification résultant de pratiques agricoles intensives.

Dans les jardins, en revanche, les populations du Merle noir semblent relativement stables et le nombre de jeunes s'émancipant par nid est souvent plus fort que dans les autres milieux. Cependant le manque de nourriture peut être un sérieux problème pour les oisillons, notamment pendant les périodes de sécheresse. Vous pouvez aider le Merle noir chez vous en évitant l'emploi de produits chimiques et en plantant des buissons épais qui fourniront chenilles et baies à profusion.

Statut

Le Merle noir n'est pas protégé en France et est considéré comme espèce chassable relevant de la catégorie "oiseaux de passage".

Pour en savoir plus

- **Le Merle noir**, Paul Isenmann. Ed. Eveil Nature.
- **Les Passereaux d'Europe Tome II**, Paul Géroudet. Ed. Delachaux & Niestlé.
- **Atlas des oiseaux nicheurs de France**, Dosithée Yeatman-Berthelot & Guy Jarry. Ed SOF.
- **Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient**, Hermann Heinzel, Richard Fitter & John Parslow. Ed. Delachaux & Niestlé.
- **Le statut des oiseaux sauvages en France**, Co Carichiopulo & Al. Ed. LPO.
- **Blackbird**, fiche d'information RSPB.

Les dessins sont d'Olivier Crouzier.



Pour plus d'informations : ALLO REFUGE LPO 05 46 82 12 34 ou REFUGE LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX. N'oubliez pas de consulter les pages "Jardins d'oiseaux" de notre catalogue et la rubrique REFUGE LPO de *L'OISEAU magazine*.

